



Le microcrédit en France et en Europe Par
Maria Nowak, Présidente de l'Adie et du
Réseau Européen de microfinance

Statistiques monétaires et financières
à moyen terme

CNIS : 21 mars 2008

Dans le monde :

- Crédit de faible montant accordé à des personnes pauvres, n'ayant pas accès aux banques, pour développer des activités génératrices de revenu et/ou des microentreprises
- Un crédit couvrant ses coûts pour pouvoir assurer un service pérenne à une clientèle de plus en plus large

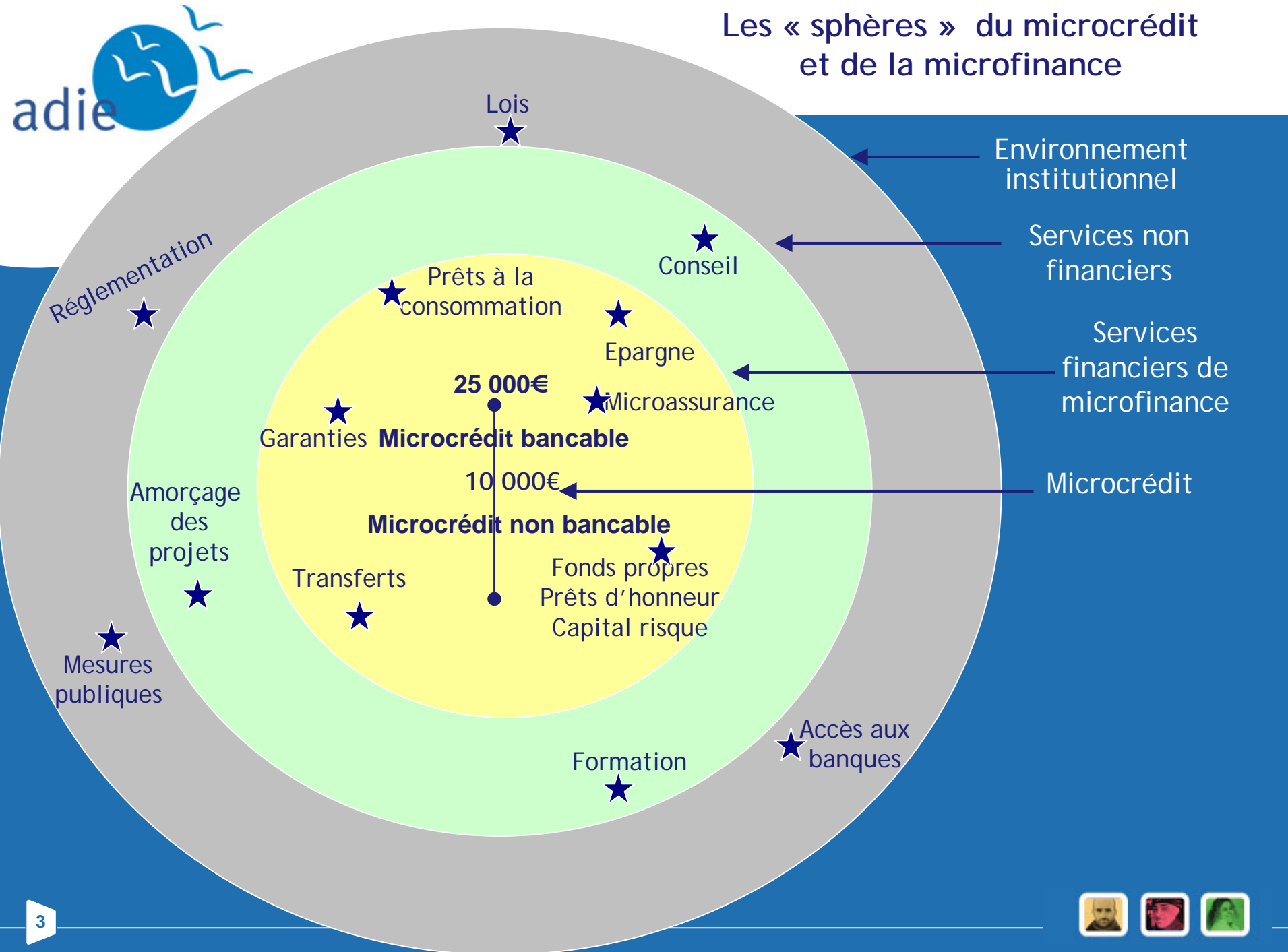
En France :

- Adie (1988) : crédit de faible montant (5 000 € maximum soit 18% du PIB par habitant) à des chômeurs et titulaires des minima sociaux créant leur entreprise

En Europe :

- DG entreprise (2003) crédit inférieur à 25 000 € destiné à financer des microentreprises
- Initiative pour le développement du microcrédit (2007) : plafond de 25 000 maintenu mais distinction de deux segments : clientèle bancable et non bancable

Les « sphères » du microcrédit et de la microfinance

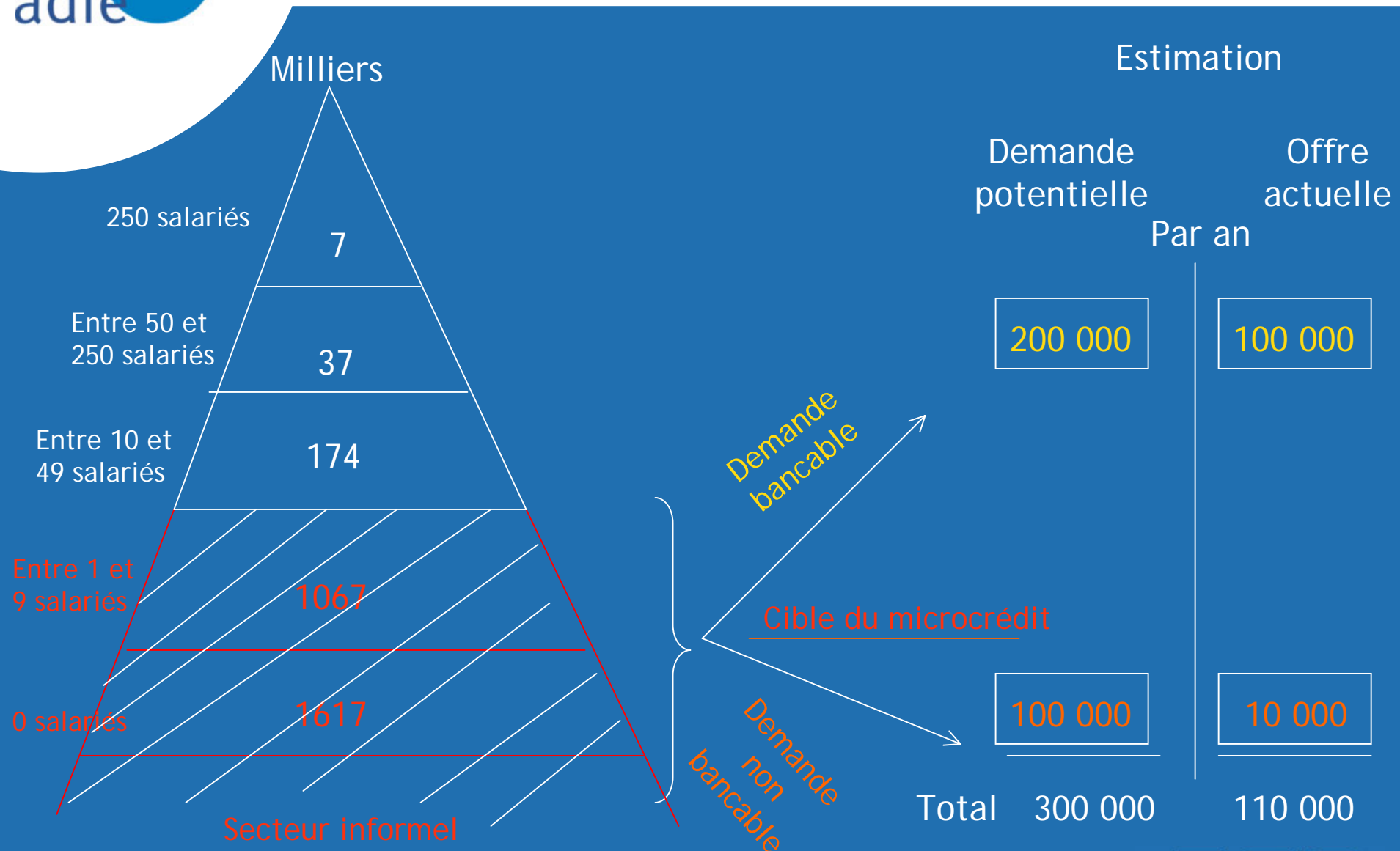


L'image très populaire du microcrédit a créé une confusion autour de sa définition :

- Dérive sociale : oubli de l'équilibre financier
- Dérive financière : extension à tous les outils financiers : garantie, fonds propres etc...
- Dérive médiatique : toute prestation financière ou non financière en amont ou en aval du crédit

Pour orienter et évaluer le développement du microcrédit il est important de stabiliser la définition et assurer sa compatibilité avec la définition internationale.

L'importance des microentreprises dans l'économie nationale



- Technologiques : communication
- Economiques : montée des services
- Démographiques : vieillissement de la population, immigration
- Sociales : réforme Etat providence



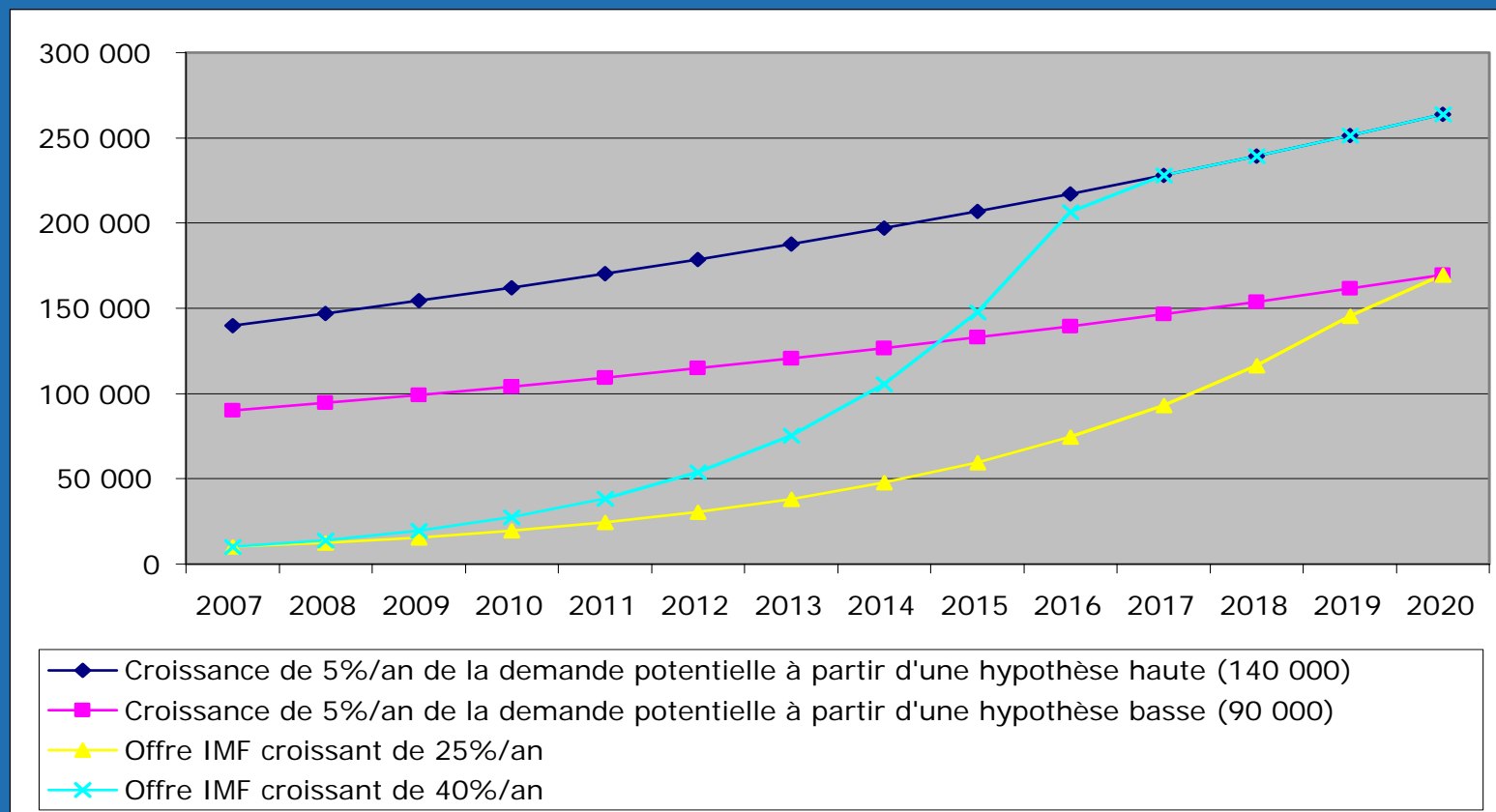
Développement du travail indépendant

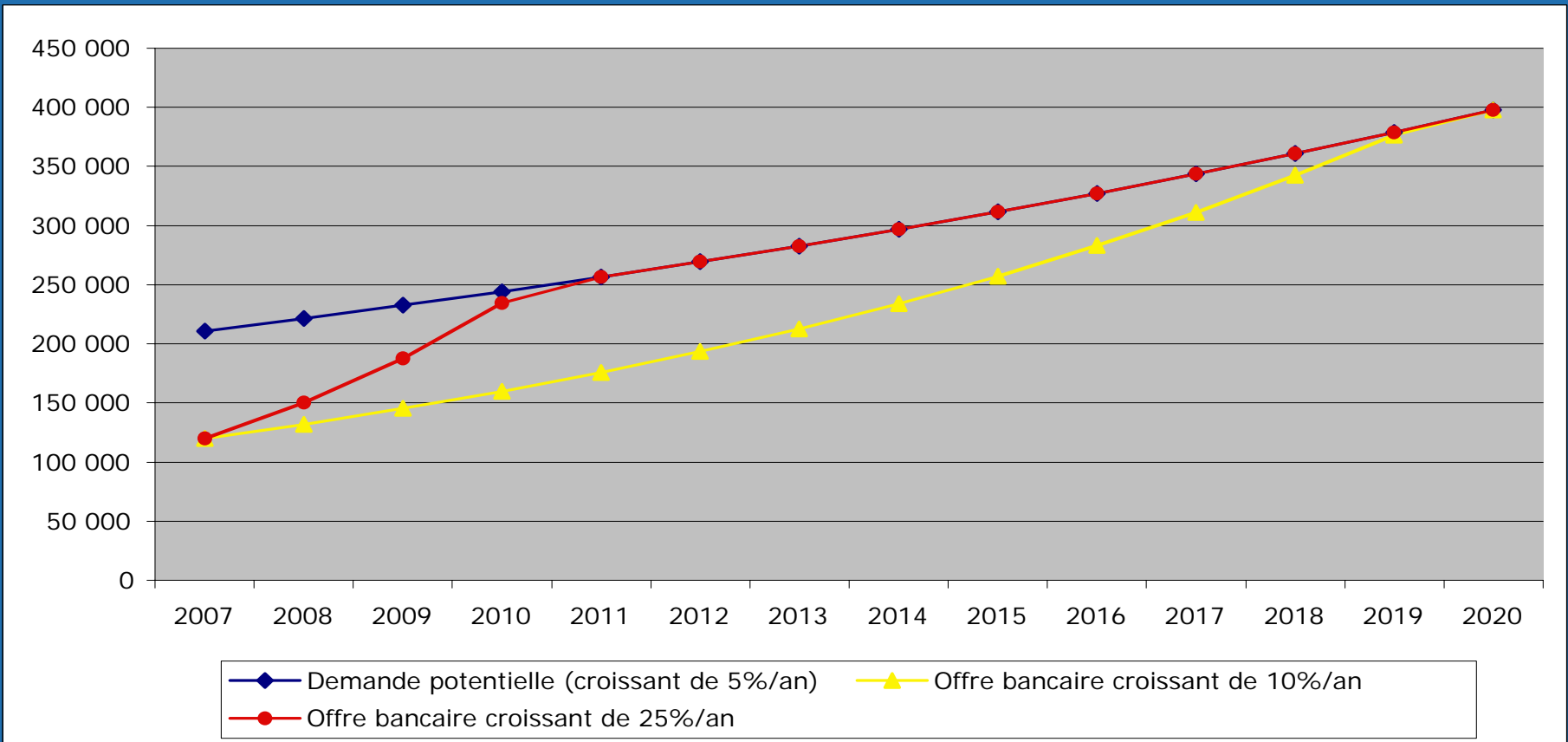


Développement du microcrédit

Marché potentiel du microcrédit non bancaire

La demande révélée par l'offre ne cesse de croître :





1996 :

- premier partenariat banque/Adie

2008 :

- tous les groupes bancaires sont partenaires de l'Adie
- banques développent leurs propres initiatives sur le segment supérieur de la clientèle (Caisses d'épargne, Banques Populaires, Crédit Agricole, BNP Paribas etc...)
- Banques développent des initiatives internationales (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Crédit Mutuel...)

En France :

2001 :

- loi NRE permet aux associations d'emprunter pour prêter

2005 :

- loi Dutreil lève le taux d'usure sur les entreprises individuelles
- loi Borloo reconnaît la création d'entreprise comme une voie d'insertion, simplifie et allège l'ACCRE

2008 :

- LFSS permet expérimentation des activités génératrices de revenu
- un volet travail indépendant et microcrédit prévu dans la loi de modernisation économique

En Europe :

2007 :

- Initiative Européenne pour le développement du microcrédit pour le soutien de la croissance et de l'emploi appelle à des changements législatifs en matière de microcrédit et des microentreprises, à la diffusion des bonnes pratiques et à la création d'un mécanisme de financement des IMFs européennes

2008 :

- création avec l'appui du Parlement Européen, de la CE, de la BEI et des banques européennes d'un fonds combinant apport des ressources financières et du microcrédit.
Conférence sur le microcrédit labellisée dans le cadre de la Présidence Française

Les principes :

- Suivre la distinction en deux segments de clientèle bancable et non bancable pour assurer la compatibilité avec l'Europe et le Monde
- Distinguer la création d'entreprise et le développement des entreprises
- Faire entrer dans le champs d'études les activités génératrices de revenu, qui pourront désormais bénéficier du microcrédit

Propositions en matière statistique (suite)

Les informations essentielles à demander aux banques et IMFs non bancaires

Destinataire du microcrédit	Caractéristiques du microcrédit
Microentreprise : 0-9 salarié avec distinction 0 salarié et 1-9 salariés	Crédit amortissable
Public : personne indemnisée (chômeur, minima sociaux, etc) et non indemnisée	Crédit du secteur libre
Stade de vie de l'entreprise : création, inférieur et supérieur à 3 ans	Crédit d'une durée inférieure à 1 an, entre 1 et 2 ans, entre 2-5ans, supérieur à 5 ans
Couplage du microcrédit bancaire avec un PCE, une prise de garantie Sofaris ou France Active, un prêt d'honneur de France Initiative ou une avance remboursable EDEN	Crédit inférieur à 25 000 € avec la précision suivante : inférieur à 10 000€ et entre 10 000 et 25 000 €
Couplage du microcrédit non bancaire avec un prêt d'honneur Adie, un PCE ou une avance remboursable EDEN	



France

- Absence d'information sur le microcrédit bancaire < 25000 €
- Prêts aux TPE définies comme entreprises dont chiffre d'affaires <1,5 millions d'euros
- Information sur l'encours mais pas le nombre de prêts

Pologne

- L'information sur le type de prêts aux microentreprises : investissement, fonds de roulement, prêts en monnaie locale ou en devises, carte de crédit, lignes de crédit
- Information déclinée selon l'âge des entreprises et le nombre d'employés

Hongrie

- Information sur le nombre, l'encours et le montant moyen des crédits, aux microentreprises et aux entreprises unipersonnelles
- Information sur le type de prêts aux microentreprises : objet, durée, monnaie locale ou devises